

2020 / 2021
SEMESTRE 09

DE ARCHITECTURE,
VILLE, TERRITOIRE

De la friche à la frange

Gonfreville-l'Orcher
terres de projet



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



École
nationale supérieure
d'architecture
de Normandie



Direction de la publication :
Raphaël Labrunye, directeur de l'ENSA Normandie

Coordination de la publication :
Rémi Ferrand, enseignant à l'ENSA Normandie
Pôle Valorisation et Communication de l'ENSA
Normandie

Réalisation graphique :
Eurydice Liance

Étudiants et étudiantes de l'Atelier :
Zagros Adlig, Rose Anquetil, Sarah Barrier,
Maeva Bénard, Matthieu Christophe, Naguib Driouche,
Alexis Ehrlich, Pierre-Yves Guyader, Antoine Hurez,
Lea Le Cann, Eurydice Liance, Anthonin Pionnier,
Andreea-Dana Tudorancea

Enseignants de l'Atelier :
Rémi Ferrand, Vincent Marniquet

Crédits photographiques :
Eurydice Liance et Rémi Ferrand

© École nationale
supérieure d'architecture
de Normandie 2021

Le temps d'un atelier	4
Gonfreville-l'Orcher, entre franges et friches	6
Un « rapport d'étonnement »	10
Les projets	14
Remerciements	36



D'UN VILLAGE AUX CITES PROVISOIRES ▼

« Ancien bourg situé à une dizaine de kilomètres au nord-est du Havre, Gonfreville-l'Orcher est aujourd'hui une commune périurbaine de près de 10.000 habitants dont une partie du territoire s'étend sur la plaine alluviale industrialisée de l'estuaire de la Seine. Consécutivement à l'anéantissement du centre-ville du Havre en septembre 1944, elle fut concernée dans l'immédiat après-guerre par l'arrivée massive de réfugiés et de sinistrés placés dans l'impossibilité de regagner leur toit. (...)

Ce sont la destruction puis la reconstruction du centre-ville du Havre, mais aussi plus généralement les problèmes considérables de logement rencontrés à l'issue du second conflit mondial qui expliquent la naissance des cités provisoires à Gonfreville.(...)

Ce sont alors les restes réaménagés d'un ancien camp militaire américain localisé sur le plateau d'Orcher qu'ont investi près de 4 000 personnes comptant parmi les plus pauvres de l'agglomération. À partir de 1947, dans cet espace autrefois réservé à l'agriculture puis au transit de soldats, s'est ainsi progressivement mise en place une société spécifiquement ouvrière. Elle devait se maintenir près de vingt-cinq ans durant, jusqu'à ce que soit décidée au milieu des années 1970 la destruction totale des « cités provisoires ».

Yann Leborgne, Gonfreville-l'Orcher, mémoire des cités provisoires : regard géographique sur un projet de mémoire orale, ouvrage collectif 'La Mémoire Orale', Presse Universitaire de Rouen et du Havre, 2007



Rémi Ferrand



Vincent Marniquet

Le temps d'un atelier

par **Rémi Ferrand**,
Ingénieur et architecte,
Maître de Conférences à l'ENSA Normandie

et **Vincent Marniquet**
Urbaniste et architecte,
Maître de Conférences à l'ENSA Normandie

De la même façon qu'une architecture gagne toujours en justesse quand elle parvient à s'inscrire dans un site et à s'articuler avec un contexte, une École d'Architecture gagne sans doute en pertinence quand elle fait de son territoire la matière de ses explorations et de ses projets. Ainsi, à l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie à Rouen, les enseignants ont toujours à cœur d'orienter les travaux des étudiants vers des situations riveraines et à nouer des partenariats avec des acteurs locaux. Si les réflexions et les explorations dépassent bien souvent les limites du territoire normand, la bonne connaissance de celui-ci fournit à l'école un cadre de comparaison et un certain nombre de thèmes transversaux. « Il faut cultiver notre jardin ! » explique le philosophe ; non pas pour s'enfermer entre les murs étroits de celui-ci mais pour faire d'un monde maîtrisé, la parcelle de savoir à partir de laquelle l'on touche à l'universel.

Entre Septembre 2020 et janvier 2021, les étudiants et les étudiantes de 5ème année du Master Ville et Territoire de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie à Rouen se sont intéressés le temps d'un semestre à la commune de Gonfreville-l'Orcher. A l'invitation de la Direction Départementale des Territoires de la Mer de Seine Maritime (DDTM 76), ils ont arpenté le territoire de la commune et rencontré les représentants locaux afin d'analyser et de comprendre un certain nombre de problématiques urbaines. Encadrés par deux architectes et enseignants de l'ENSA Normandie (Rémi Ferrand et

Vincent Marniquet), ils ont émis un certain nombre de réflexions libres interrogeant les futurs possibles de cette commune. L'objectif pédagogique était ici double. Il s'agissait de former de futurs professionnels à la compréhension de l'articulation de différentes échelles entre-elles. Ainsi, les travaux ont-ils vocation à se projeter stratégiquement à l'échelle territoriale, à intervenir de façon opérationnelle sur des secteurs identifiés et à proposer des formes et des situations habitables.

Leurs propositions ont porté sur la zone d'activité entourant le centre commercial Océane, la voie rapide D6015 qui traverse la ville, la frange Ouest de la commune ou bien la renaturation possible de la rivière Saint Laurent dans le hameau de Gournay. Ces projets ont été présentés dans leurs versions intermédiaires puis finales aux représentants de la DDTM ainsi qu'à Monsieur le maire de Gonfreville-l'Orcher qui a eu la grande gentillesse de bien vouloir se déplacer pour écouter les étudiants.

La qualité de ce travail, dont plusieurs propositions novatrices pourraient nourrir de futures réflexions, méritait une synthèse que tous ont contribué à mettre au point.

Les enseignants sont revenus pour expliquer leurs objectifs et leur compréhension du territoire. Le pôle valorisation et communication de l'ENSA a proposé une maquette. Une étudiante a réalisé la synthèse (encadrée par ses enseignants). Et la commune de Gonfreville-l'Orcher a bien voulu aider la production finale. Qu'ils soient tous remerciés ici.

Gonfreville-l'Orcher, entre franges et friches

par Rémi Ferrand
et Vincent Marniquet



▲ Aux limites de l'agglomération, les franges de la ville



▲ Des incertitudes en cours concernant le développement de certaines zones

Comprendre Gonfreville : une commune à l'identité flottante

Seconde commune en population de la communauté urbaine Havre Seine Métropole, Gonfreville-l'Orcher se situe à l'articulation de deux territoires aux identités contrastées.

Depuis 1960, son développement est fortement marqué par un urbanisme de zoning qui a accompagné la poussée péri-urbaine de la métropole havraise, agrégeant des zones d'activités économiques et commerciales de périphérie et de zones d'habitats.

Ce n'est plus un village, mais pas encore tout à fait une 'ville'. Les cités provisoires ont disparu sans laisser de trace, et son mode de croissance rapide et récent a procédé d'une logique d'opportunité foncière et d'une dynamique de développement métropolitain sans considération de sa propre structure urbaine ni des paysages présents et des étendues agricoles.

La 'ville habitée' est désormais reléguée en arrière-plan, plus restreinte en superficie que la zone commerciale qui se donne à voir au premier plan depuis la RD 6015.

Depuis cet unique axe routier reliant la commune à son territoire géographique comme métropolitain, la 'ville' est invisible.

C'est aussi une commune 'péri-rurale', péninsule ouest du plateau agricole d'Orcher où un mitage

des terres cultivées par des lotissements d'habitats individuels est à l'œuvre.

Ici comme trop souvent ailleurs, l'urbanisation sans urbanité gagne petit à petit du terrain.

Une commune morcelée par la géographie

Partagée entre l'urbanisation métropolitaine et le monde rural, l'unité formelle de la commune est aussi morcelée par la géographie en 3 unités disjointes et contrastées dans leurs identités.

- Gournay-en-Caux, village originaire de la commune et installé au nord en fond de vallée le long de la rivière de Saint-Laurent, et discontinu du reste de la commune par des terres agricoles en bout de plateau.

- Mayville, cité ouvrière liée aux usines Schneider situé en pied de coteau sur l'estuaire de la Seine et plus en continuité urbaine avec la ville d'Harfleur qu'avec les autres secteurs urbanisés de Gonfreville l'Orcher.

- Enfin « le plateau urbanisé », limité au sud-ouest par des coteaux arborés et fortement pentus vers l'estuaire de la Seine et Harfleur, positionnant Gonfreville l'Orcher en belvédère et comme commune arrière du littoral.

L'urbanisation rapide du plateau à partir des années 1960, a induit une disparition progressive de l'agriculture et une artificialisation conséquente des sols.



▲ Le patrimoine bâti et des tracés anciens



▲ Un paysage péri-urbain



▲ Une commune ouverte sur le grand Paysage de la Seine

Entre franges et friches : un moment de développement paradoxal

La découverte de la commune et les échanges avec les acteurs et partenaires, nous a permis de mettre le doigt sur un certain nombre de situations paradoxales très représentatives des questions posées par les développements urbains actuels. Dans un premier temps, la position périphérique de la commune, par rapport à la métropole havraise, a contribué à son développement. Cette ville du plateau possédait historiquement de nombreux terrains plats, bien desservis par la route et « faciles » à urbaniser.

Cette mécanique de croissance a contribué à l'installation des « camps cigarettes » puis au développement d'une large zone industrielle et commerciale à partir des années 70. De nombreux programmes pavillonnaires ont également profité de ces conditions favorables.

Le développement des infrastructures a contribué à appuyer le rôle « servant » de la commune. Mais dans un second temps, ce mode extensif de développement est entré lui-même en crise. Cette crise, multiforme, est celle des grands équilibres environnementaux, des retournements de la conjoncture, des transformations économiques et techniques qui impactent notamment la sphère commerciale ou encore des aspirations habitantes nouvelles qui pourraient émerger de la crise sanitaire dont nous sommes en train de sortir.

Ainsi la commune présente-t-elle de nombreuses situations de « franges » où se posent la question de la poursuite ou des conditions de l'arrêt du développement. Dans le même temps d'autres sites peuvent être considérés comme « en friche ». Si la ville de Gonfreville ne connaît pas de situations de ruines comme cela peut être le cas dans certaines villes moyennes, certains bâtiments, notamment dans la zone commerciale, étaient sans usage quand nous avons commencé notre étude.

Convient-il dès lors pour Gonfreville de continuer à croître sur les terrains agricoles qui l'entourent ? Si arrêt il faut, celui-ci doit-il être total ? Peut-on

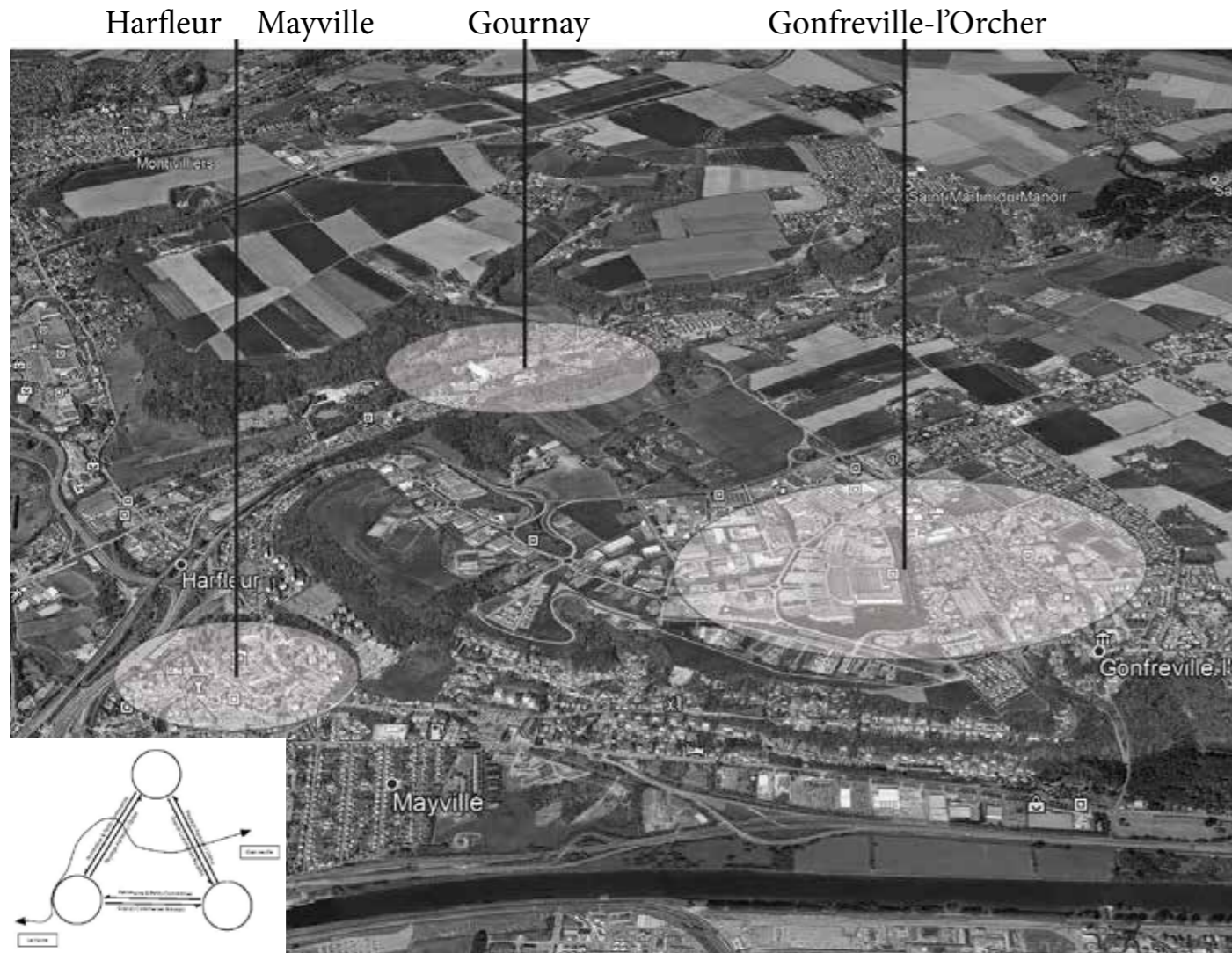
imaginer un entre-deux ou des urbanisations réversibles ou encore provisoires ?

Si le processus est freiné, comment considérer les situations de franges, quand les espaces habités font face aux étendues cultivées. Ce face à face peut-il se traduire par des solidarités ou des collaborations nouvelles ?

Les zones naturelles de la commune, les forêts qui la bordent ou les cours d'eau qui la traversent peuvent-ils être à l'origine d'un nouveau paradigme urbain ? Ces « trames bleues et vertes » peuvent-elles porter des projets nouveaux, en adéquation avec des aspirations nouvelles ?

Comment imaginer l'avenir de la zone commerciale de Gonfreville quand certains experts commerciaux alertent sur des changements importants dans les rythmes et les habitudes des consommateurs ? S'agit-il d'un simple problème conjoncturel et les cellules vides retrouveront des preneurs à terme ou bien faut-il anticiper une transformation souhaitable des zones commerciales ? Ce changement doit-il concerner le bâti ou bien les espaces ouverts ? Ces espaces peuvent-ils être réintégrés au reste de la ville quand ils ont été conçus pour lui « tourner le dos » ?

Telles ont été certaines des questions auxquelles les étudiants de l'atelier ont tenté de répondre en esquissant par leurs projets un développement plus qualitatif à même de renforcer l'attractivité et l'image de ce territoire dans les années à venir.



Une commune et trois entités ▲



▲ Une articulation via les infrastructures et le paysage

Un rapport d'étonnement

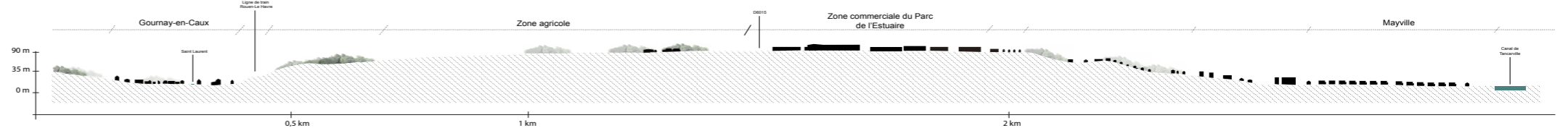
La prise de connaissance du territoire par les étudiants s'est effectuée en deux temps. Le temps de l'arpentage leur a permis de traverser de part en part ce territoire et de fouler certains de ses quartiers. Si la visite collective n'a duré qu'une journée, la plupart des étudiants est revenu ensuite sur le site (dans la mesure des restrictions de déplacements imposées par le confinement mis en place pendant le semestre de projet). La nature de ces esprits jeunes dotés d'autant de paire d'yeux neufs a nourri une série « d'étonnements » que ceux-ci ont partagés dès leur retour. Ensuite, les étudiants ont réalisé et informé un certain nombre de cartes thématiques aptes à nourrir leur compréhension de la commune et de son territoire. Celle-ci a été « construite » par la cartographique comme elle a été initiée par l'observation directe.

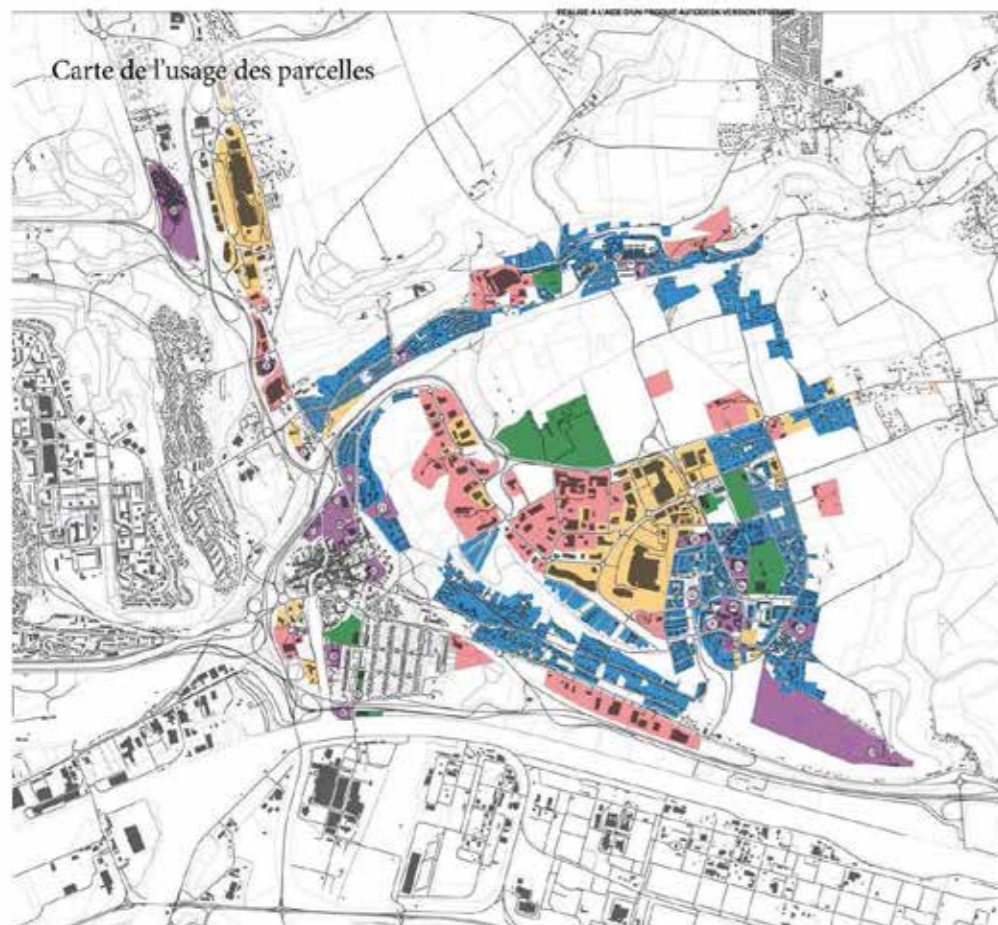
Les camps PHILIPS MORRIS



◀ Le souvenir des « camps cigarette »

▼ Le plateau agricole





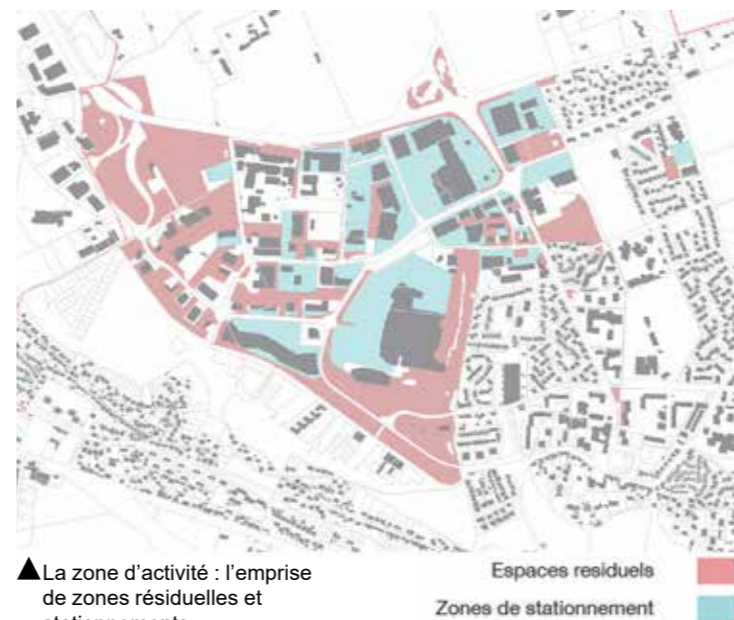
La proximité géographique des communes de Gonfreville-l'Orcher, Harfleur et Gournay et leur lien fort par les voiries assurent une forte relation entre elles.

Leurs logements et services sont développés autour de la zone économique qui proposent ces services aux habitants de l'aire urbaine

- Parcelles résidentielles
- Parcelles dédiées aux sports
- Parcelles liées à la production
- Parcelles liées au commerce
- Parcelles dédiées aux édifices publics

▲ Un territoire sectorisé

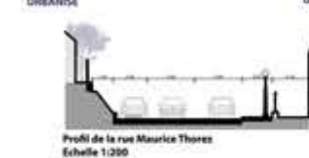
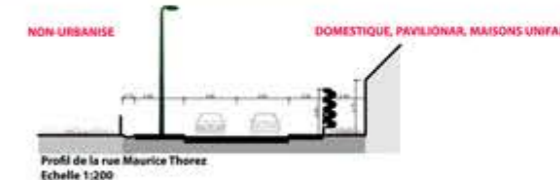
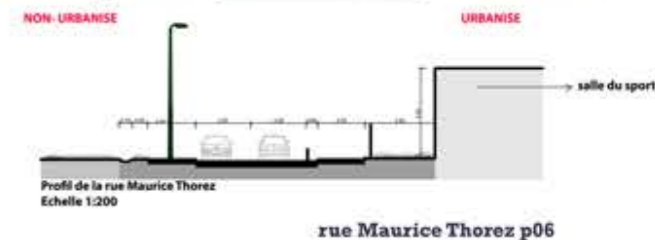
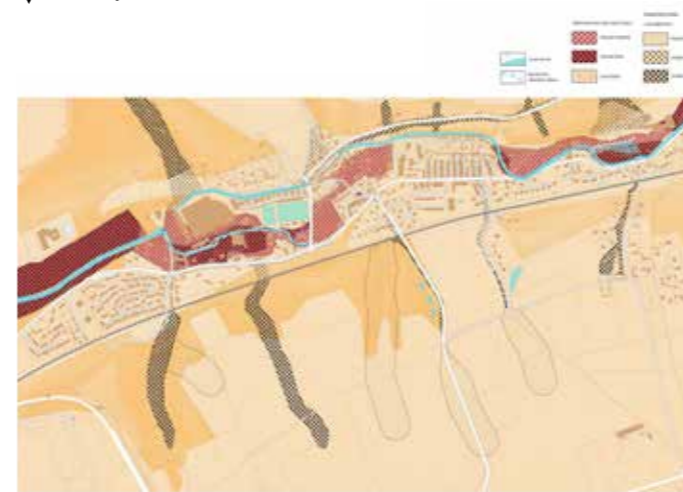
▼ Une entrée de ville qui n'en est pas vraiment une



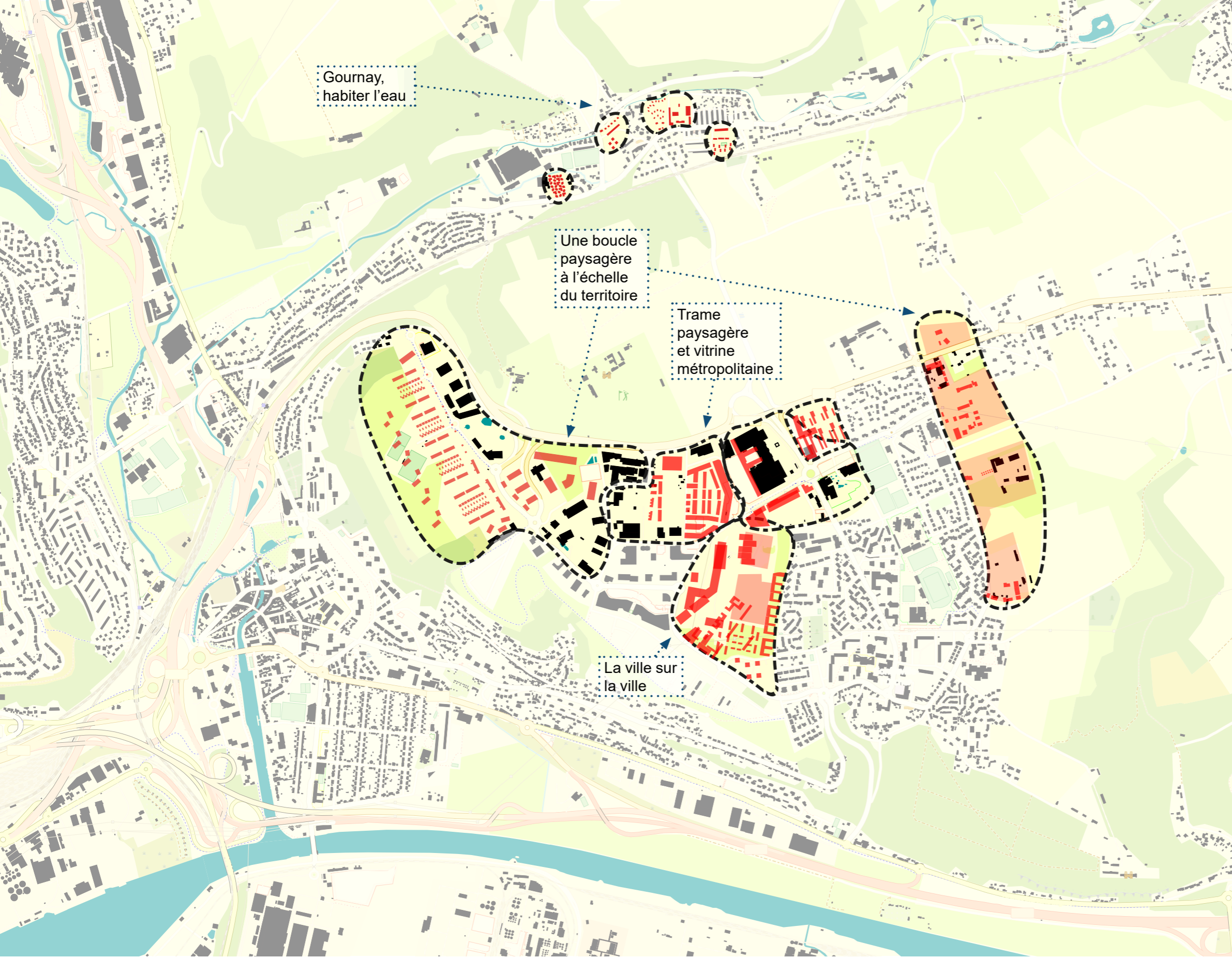
▲ La zone d'activité : l'emprise de zones résiduelles et stationnements

► Analyse de la rue Maurice Thorez, une limite entre deux mondes

▼ Gournay : une histoire d'eau



Les projets

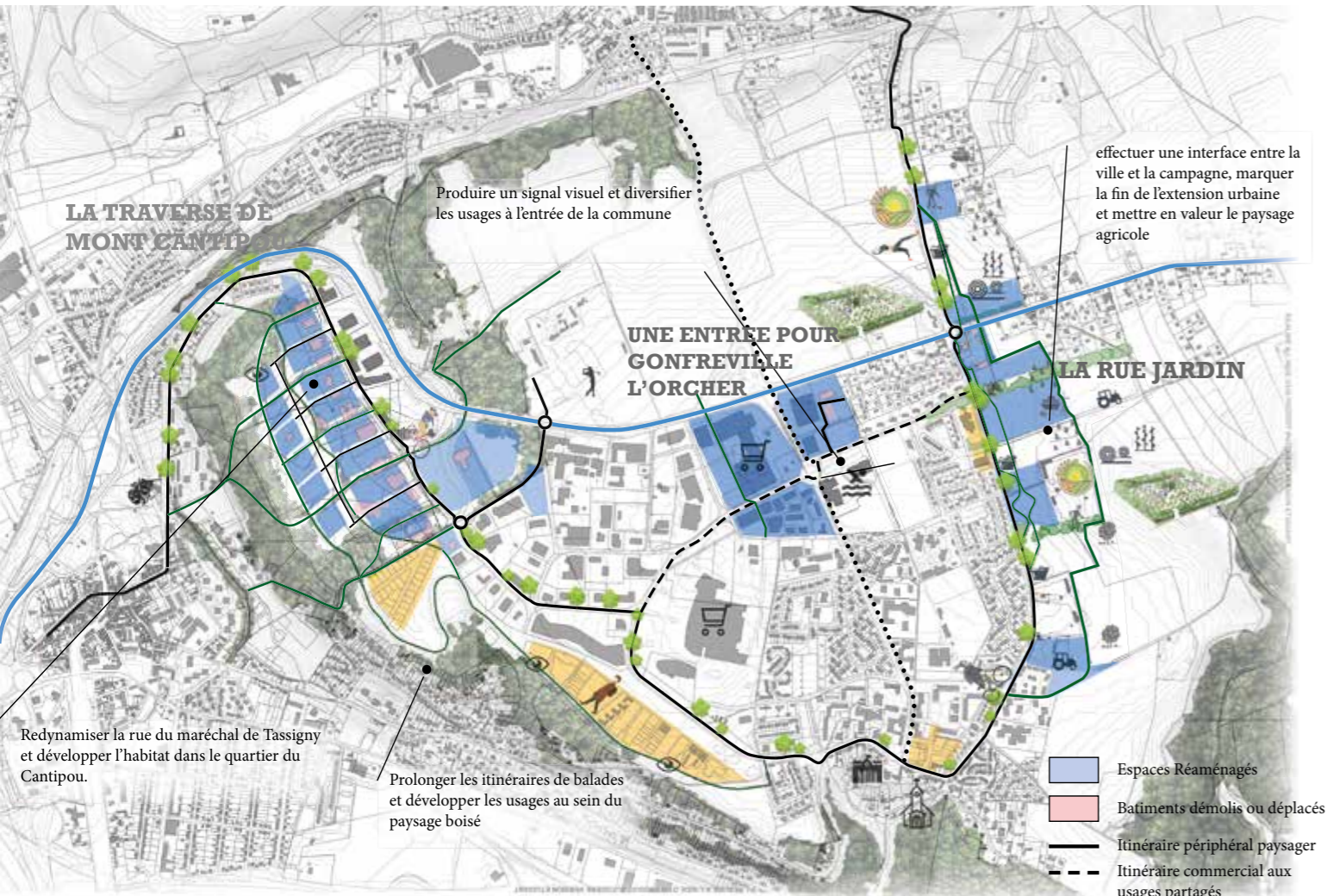


Après la phase d'analyse et de compréhension, les étudiants choisissent librement une situation de projet.

Celles-ci ne se recouvrent pas et il est ainsi possible de figurer ici la somme des propositions.

Cet amoncellement de projet ne doit pourtant pas se lire comme une planification souhaitée, comme des propositions opérationnelles qui pourraient se succéder dans le temps et/ou s'ajouter les unes aux autres.

Il s'agit ici d'expérimenter différentes possibilités, de tester les capacités de différents sites et d'explorer certains thèmes de projet.



▲ Un tissage forestier et des corridors boisés



▲ La simulation d'une urbanisation du Mont Cantipou

Une boucle paysagère à l'échelle du territoire

Zagros Adlig, Anthonin Pionnier et Andreea-Dana Tudorancea

Lors de leur découverte de la commune, les étudiants ont été marqués par la variété des paysages présents sur son territoire.

Une analyse plus fine leur a permis de vérifier que les itinéraires doux (piétons et cycle) permettant de les parcourir étaient à la fois trop peu nombreux et souvent disjointes.

La proposition vise alors à proposer un nouvel itinéraire, une boucle secondaire de promenade, opérant tout à la fois une révélation et une activation des espaces périphériques de frange.

A l'ouest, autour du mont Cantipou, c'est le rapport de la ville avec les contreforts boisés du plateau et les continuités existantes ou possibles avec Harfleur qui sont interrogées. Un quartier de logement est développé. Cette faisabilité urbaine explore les réserves foncières de la commune et sa capacité à s'agréger aux ensembles métropolitains existants.

A l'est de la route Maurice Thorez, la proposition vise à organiser une interface ville-campagne autour du thème de l'agriculture urbaine. L'objectif est ici de reconnaître et de valoriser le paysage existant et d'expérimenter un certain nombre de programme réversibles (car fondés superficiellement) et phasés. De nouvelles activités établissent une limite à même de prévenir une trop grande artificialisation des terres. A terme, des habitats denses et agglomérés (sous la forme d'un clos-masure réinterprété) pourraient voir le jour.

Autour de l'entrée de ville, le travail interroge les transformations possibles de la zone commerciale selon une logique de superposition et de juxtaposition de constructions nouvelles.

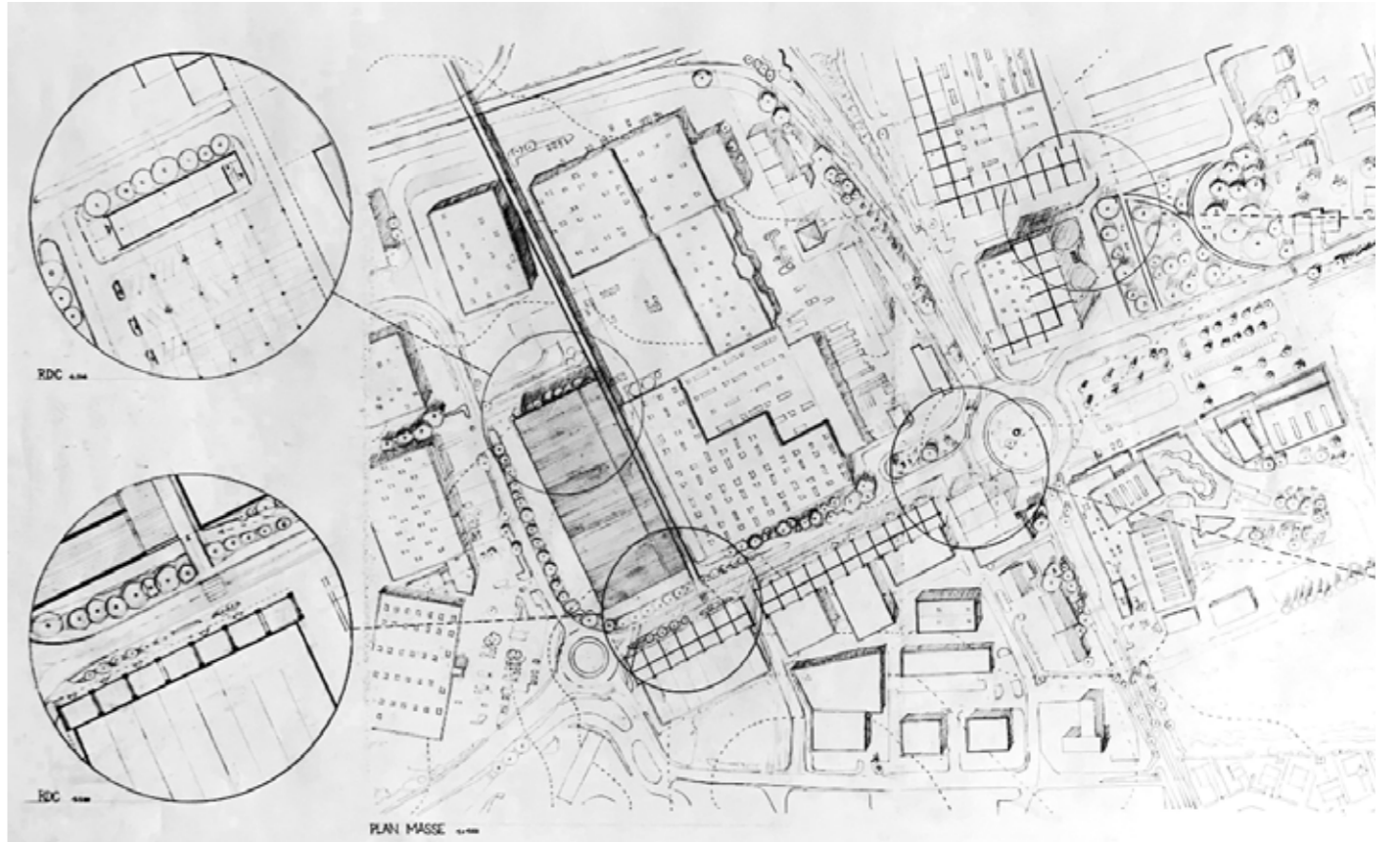




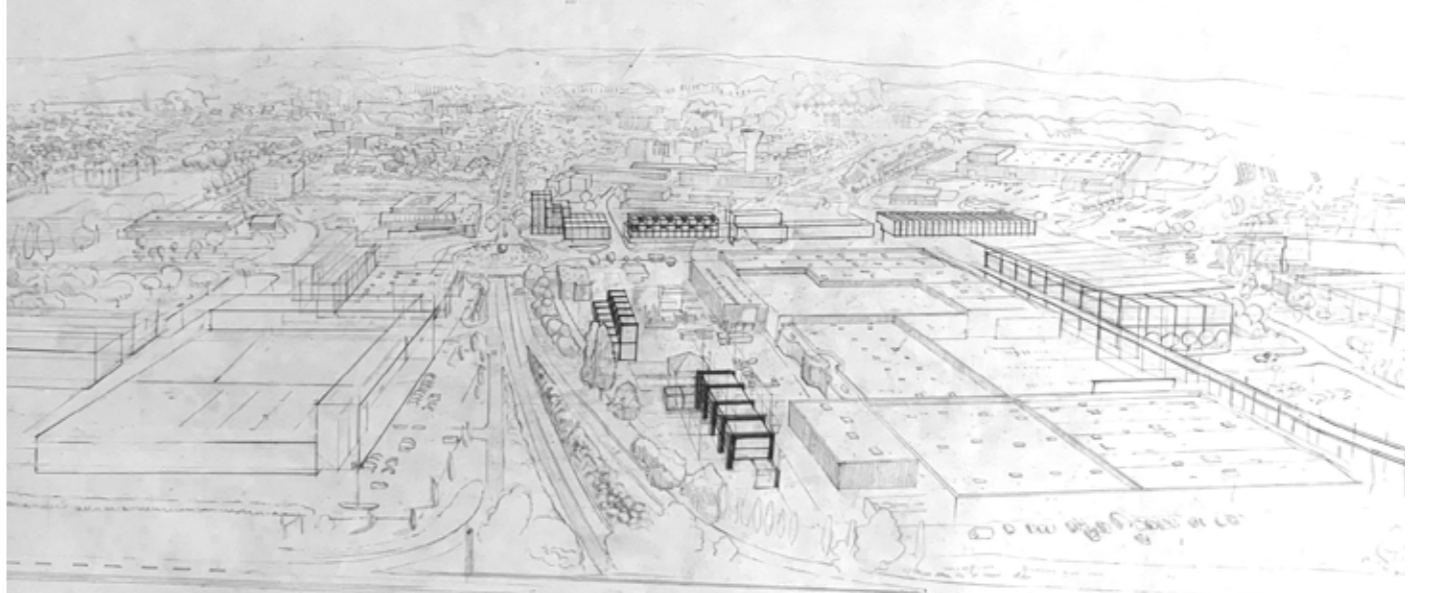
▲ La rue Maurice Thorez, état initial

▲ Vers une rue jardin

▼ Un aménagement phasé et réversible



▲ Esquisse hallucinée d'une autre entrée de ville possible



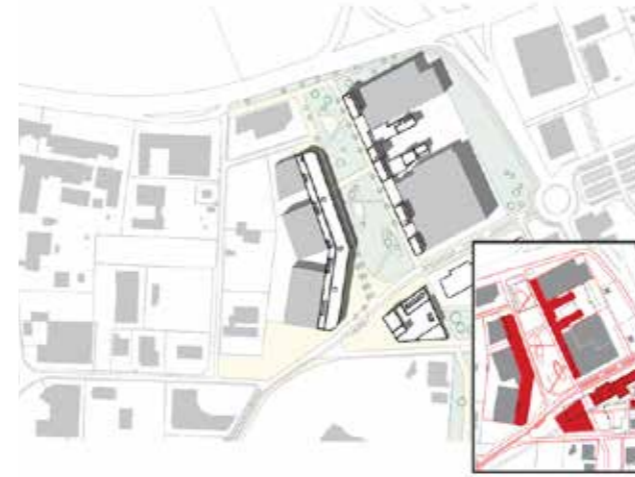


Légende

CENTRE-VILLE URBAIN LE HAVRE	FAUBOURG INDUSTRIEL LE HAVRE	VILLE PÉRIURBAINE HARFLEUR, GONFREVILLE L'ORCHER	MAISON SUR RUE	VILLAGES RURAUX GAINVILLE, SAINT-AUBAIN-ROUOTOT	BOURG RURAL SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC	HAMEAUX SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC
Quai desservant des rues	Boulevard desservant des rues	Route fonctionnelle desservant la ville par des échangeurs	Rue desservant de l'habitation	Rue desservant des habitations et commerces directs et d'autres rues ponctuellement	Avenue desservant des habitations et commerces directs et d'autres rues ponctuellement	Rue desservant des routes de campagne

▲ Les séquences de la RD 6015

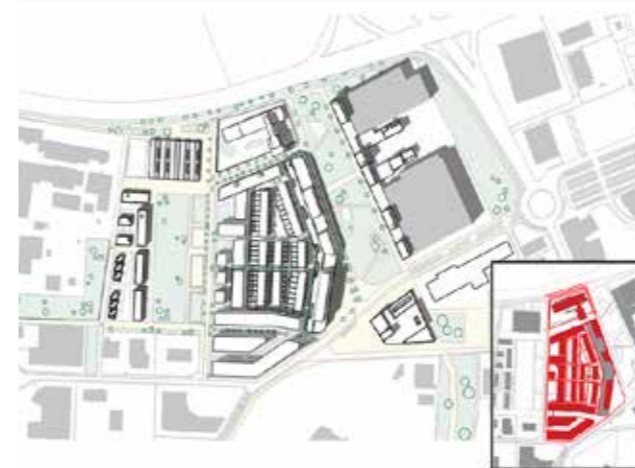
▼ Une nouvelle armature dans la zone commerciale



▲ Un processus phasé
Temps 1 : une nouvelle place et une infrastructure de parking



▲ Temps 2 : réinventer le travail dans la zone d'activité



▲ Temps 3 : habiter le quartier de la Porte Océane

Trame paysage et vitrine métropolitaine

Alexis Ehrlich, Pierre-Yves Guyader et Antoine Hurez

La proposition des étudiants se concentre sur la face avant de la zone commerciale de la Porte Océane, dans la partie parfois désignée comme la « porte d'entrée » de Gonfreville.

Les constructions longeant la départementale RD 6015, qui relie la commune au centre du Havre, sont ici considérées comme des éléments formant la « vitrine » diffuse de la commune.

Une réflexion portant tout à la fois sur le paysage sub-urbain, sur l'usage des sols et sur la transformation programmatique de la zone commerciale est proposée.

Après avoir quantifié et repéré les espaces vides (délaissés, friches ou parkings) de la zone commerciale, un processus phasé de mutation est proposé.

En première phase, c'est une nouvelle esplanade qui est proposée. Celle-ci s'implante sur un parking libéré par la construction d'une infrastructure de stationnement. Ce « parking en structure » accueille de nouvelles surfaces commerciales en rez-de-chaussée et des équipements culturels sont ouverts autour de la nouvelle place.

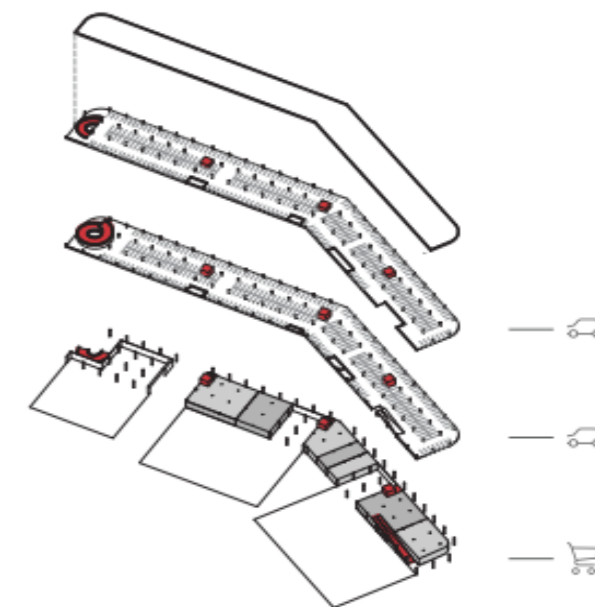
Dans une seconde phase, l'objectif est de profiter du regain d'attractivité de la zone pour proposer de nouvelles architectures aptes à accueillir de l'emploi tertiaire et des services.

A terme, en phase trois, le renouvellement programmatique et paysager laisse imaginer que l'implantation de logements serait possible.

Ceci concrétiserait la requalification de cette zone mono-fonctionnelle en un véritable « morceau de ville ».



▲ A terme : de nouvelles liaisons urbaines, de nouvelles architectures et de nouvelles activités



▲ La place et la nouvelle infrastructure mixte combinant stationnement et commerces

▼ Coupe perspective de la nouvelle place



Enseigne But Ligne de stationnement Esplanade paysagère Ligne d'activité Enseigne Castorama

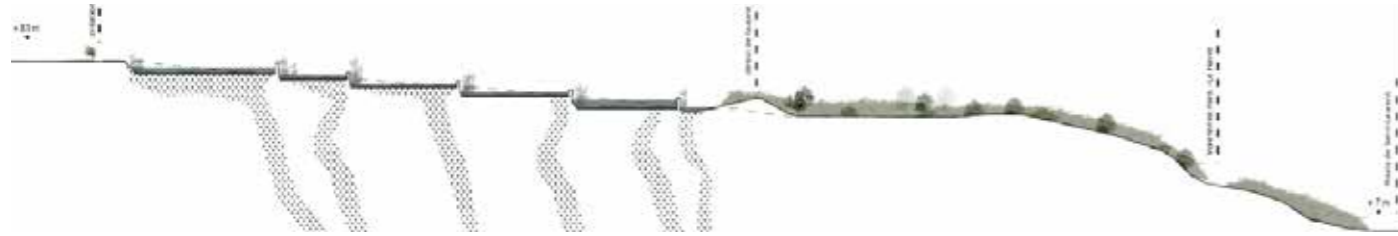


▲ Un nouveau parc et de nouvelles activités

◀ Habiter la porte Océane

Gournay, Habiter l'eau

Rose Anquetil, Sarah Barrier, Maeva Bénard et Eurydice Liance

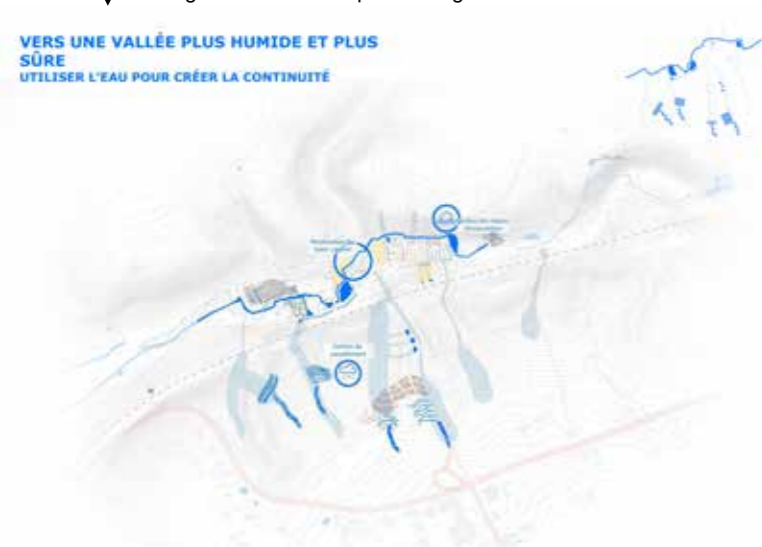


▲ Un travail longitudinal qui suit le fil de l'eau mais également transversal



Plusieurs situations opérationnelles de projet ▲

▼ Trois figures territoriales pour trois grandes intentions



▲ Synthèse

Informées du projet en cours de la renaturation de la rivière Saint-Laurent traversant le hameau de Gournay-en-Cau, les étudiantes ont souhaité tester ici différentes hypothèses de renouvellement urbain pouvant accompagner cet important investissement public.

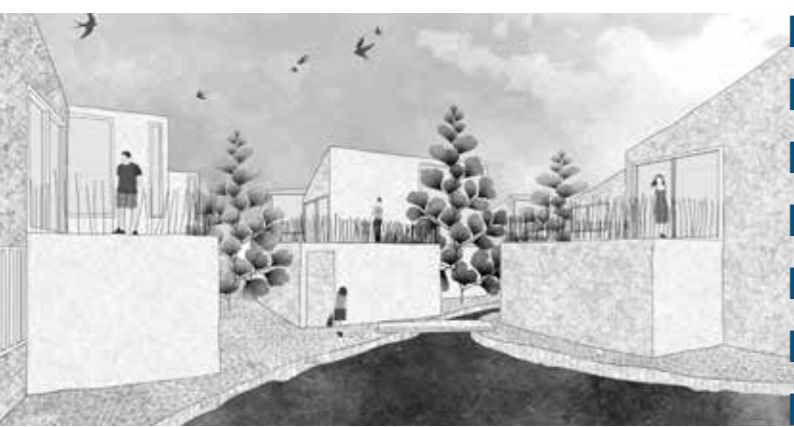
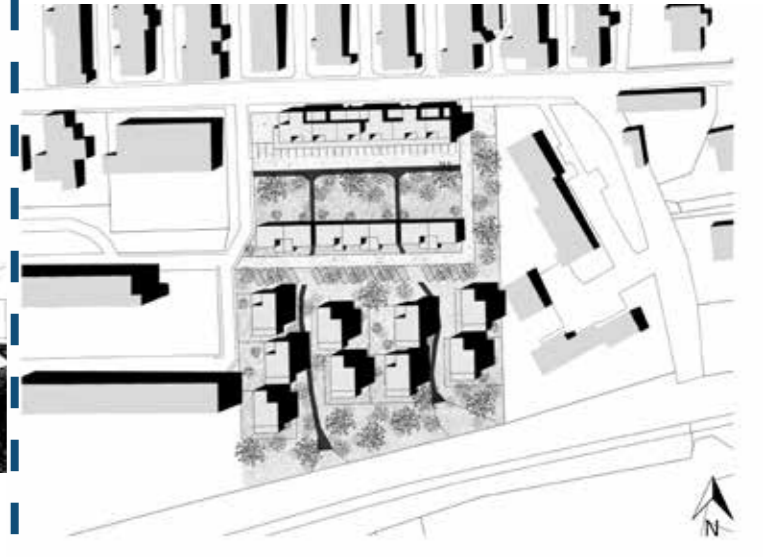
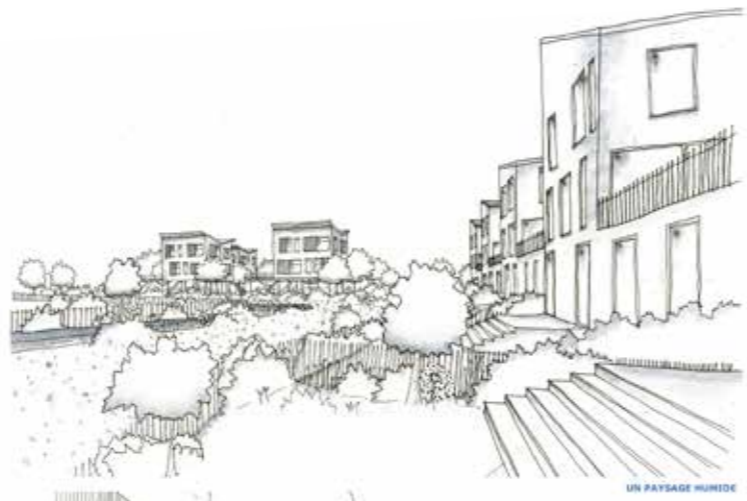
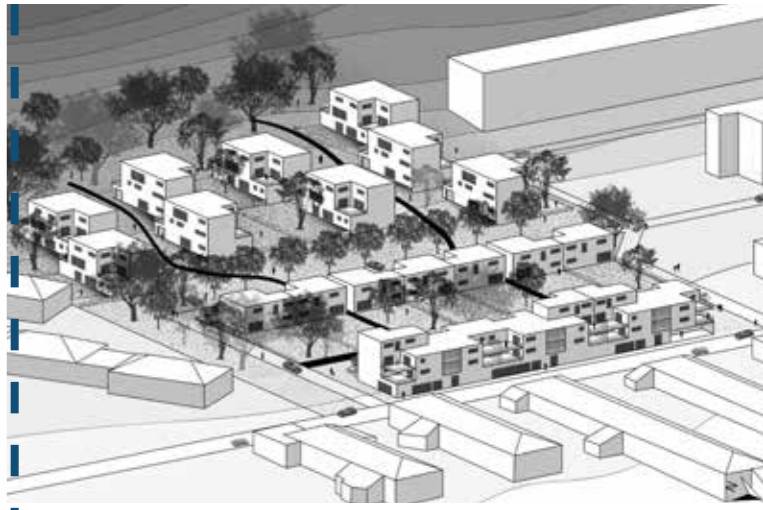
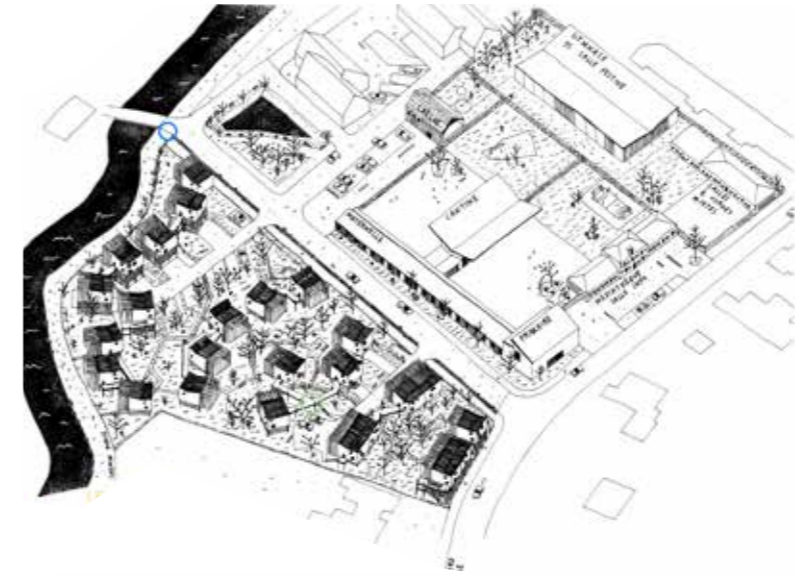
Le hameau de Gournay, bien que faisant partie de la commune de Gonfreville, possède sa propre identité. Blotti autour d'une rivière très artificialisée au cours des siècles, il a connu dans le passé de très sévères épisodes d'inondation.

La structure urbaine du hameau est disparate et les circulations douces, notamment sur les berges, sont très souvent interrompues.

La première proposition vise à permettre un cheminement piéton à travers le hameau. Ensuite c'est tout le cheminement de l'eau, depuis le plateau jusque dans le vallon, qui a été pris en compte.

Le nouveau cours intègre des bassins d'extensions.

Quatre situations d'habitat ont été proposées. Certaines correspondent à des renouvellement urbain possibles : « Les logis du ruisseau » qui remplacent un équipement sous-utilisé et une barre des années 60 ou encore la « Cité du Moulin » qui s'insère entre la route et la boucle de la rivière. Dans le même temps, d'autres opérations tendent à initier un nouveau rapport programmatique et architectural avec des zones naturelles humides : « Les maisons canopée » accompagnent un projet de boisement tandis que « Le Marais habité » propose un ensemble résidentiel partiellement apte à ménager une zone humide.



▲ Le marais habité

▲ Les jardins d'eau

▲ Les maisons « Canopée »

▲ Les logis du ruisseau

La Ville sur la Ville

Matthieu Christophe, Naguib Driouche
et Léa Le Cann

Les images aériennes de Gonfreville-l'Orcher datant des années 50 et 60 présentent la commune sous un jour relativement nouveau.

Pendant presque une décennie, le plateau agricole a en effet accueilli des camps, militaires d'abord puis dédiés aux familles sinistrées, dans des constructions légères. Ces « camps cigarettes » ont ensuite presque totalement disparu, sans laisser de traces. Sur les mêmes terres, une zone commerciale a été développée à partir des années 70, organisée de manière à tourner le dos à la ville.

Cette histoire singulière est à l'origine des expérimentations de projets introduites par ce groupe d'étudiants.

Alors qu'aujourd'hui, la zone commerciale semble impactée par la conjoncture, et que certains s'interrogent sur les mutations commerciales à venir et sur la capacité de certains tissus à disparaître ou de la ville à se renouveler sur elle-même.



▲ Esquisse pour une densification de l'entrée de ville



▲ Une stratégie à plusieurs échelles



▲ Et si... le centre commercial connaissait un renouvellement urbain très profond ?



▲ Vers un quartier mixte en lien avec le reste de la ville

Calendrier

Septembre 2020
Lancement de l'Atelier

29 Septembre 2020
Visite de la commune

1^{er} Décembre 2019
Rendu intermédiaire

Novembre 2019 / Janvier 2021
Poursuite des études en atelier

28 janvier 2021
La présentation finale des projets par les étudiants et les étudiantes a eu lieu à l'ENSA Normandie.

Le jury final était composé des enseignants ainsi que de personnalités extérieures :

M. Alban Bruneau,
Maire de Gonfreville-l'Orcher
Mme Sandrine Dagbert,
responsable d'études à la DDTM76
Mme Carole Lengrand,
cheffe du service territorial
du Havre à la DDTM76

Remerciements

Cette aventure n'aurait pu avoir lieu sans une série de rencontres. Celles-ci ont eu lieu entre les étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie à Rouen, la ville de Gonfreville-l'Orcher et ses représentants, ainsi que les services de l'État (Direction Départementale des Territoires de la Mer de Seine-Maritime) et leurs agents.

Nous, enseignants et responsables de l'ENSA Normandie, souhaitons remercier la ville de Gonfreville-l'Orcher et les services techniques de l'État pour le temps, la disponibilité et les moyens qu'ils ont bien voulu allouer à ce travail partenarial.



L'École
nationale
supérieure
d'architecture
de Normandie
2020-2021



Normandie Université



village de
Gontreville
l'Orcher



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer**